

Protection et conservation de la nature

Régénération du Bois-des-Lattes aux Ponts-de-Martel

La tourbière du Bois-des-Lattes située sur le territoire de la commune des Ponts-de-Martel est inscrite à l'inventaire fédéral des hauts-marais et marais de transition. Elle fera l'objet de travaux de régénération à partir de fin-septembre, pour une durée d'environ trois semaines. Les travaux nécessiteront l'intervention d'un hélicoptère.

Les travaux prévus sur la tourbière du Bois-des-Lattes répondent aux exigences de protection de l'ordonnance fédérale sur les hauts-marais (OHM).

L'intervention prévue permettra de préserver la tourbière et d'y favoriser ainsi les espèces végétales rares et caractéristiques. L'objectif est de conserver l'eau à l'intérieur de la masse de tourbe par le comblement d'anciens fossés de drainage avec 480 mètres cubes d'un mélange de copeaux et de sciure.

Pour des raisons techniques (accès, topographie, durée du chantier) et afin d'éviter d'importants dégâts au sol fragile de la tourbière, le mélange de copeaux et sciure sera transporté par hélicoptère.

Cette intervention est prévue les 26 et 27 septembre 2012 sous réserve des conditions météorologiques. En cas de mauvais temps, les travaux se tiendront ainsi les 1 et 2 octobre 2012.

Pour de plus amples renseignements:

Sébastien Tschanz, collaborateur scientifique au Service de la faune, des forêts et de la nature, tél. 032 889 79 02 ou 079 625 85 97.

Neuchâtel, le 24 septembre 2012